

BILAN DE MANDAT 2014-2020





13 JUILLET 2019
FÊTE NATIONALE



Une équipe municipale engagée, un programme réalisé !

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu m'accorder votre confiance, en 2014, avec à la clé le projet ambitieux de rendre notre ville toujours plus attractive mais aussi de renforcer la qualité de vie. Depuis cette élection, mon équipe municipale et moi-même, avec les agents de la ville, avons travaillé pour faire en sorte que Villers-Semeuse continue de se moderniser, d'être une ville rayonnante et dynamique. Le moment est venu de « rendre compte » de nos actions et de vous les présenter en toute transparence.



Jérémie Dupuy,
Maire de Villers-Semeuse
maire@villers-semeuse.fr

 Jérémie Dupuy
 @dupuyjeremy

Nous n'avons pas démerité durant ces cinq dernières années. Bien au contraire, ce mandat a été dense. De nombreux dossiers concrets ont avancé pour répondre à vos attentes. Malgré notre implication sans faille, il reste encore à faire.

Je voulais déjà remercier très sincèrement mes collègues, adjoints et conseillers municipaux, d'avoir su créer avec moi ce climat de bonne entente, de confiance et d'estime réciproques. Nous avons pu ainsi assumer nos responsabilités et résoudre les problèmes avec une seule idée en tête : œuvrer pour le bien de Villers-Semeuse et de ses habitants.

Mes remerciements vont aussi vers vous, chers concitoyens et concitoyennes, pour les marques de sympathie et de confiance, qu'à maintes reprises vous m'avez témoignées. Sachez que je les ai appréciées, car elles m'ont aidé dans l'exercice de ma fonction, m'efforçant au quotidien de la rendre plus humaine et plus proche de vous.

Malgré un contexte difficile, avec une baisse significative des dotations de l'État, nous avons réussi à mettre en œuvre de nombreuses actions. 95 % de nos engagements pris devant vous en 2014 ont pu être réalisés ! Nous en avons aussi ajoutés d'autres, non prévus. Vous retrouverez, dans ce magazine, un bilan reprenant l'ensemble des actions que nous avons menées.

Par ailleurs, je remercie également toutes les forces vives de notre commune, acteurs de la vie locale, sociale, économique, culturelle, sportive, membres associatifs ou professionnels, qui permettent la mise en œuvre de nos projets. La qualité de vie ne se décrète pas. Elle se tisse chaque jour, avec la participation et l'adhésion de tous.

Demain, c'est avec la même énergie et la même détermination que nous poursuivrons notre action. Après réflexion, j'ai décidé de me présenter à nouveau à vos suffrages, à la tête d'une liste où se retrouveront les membres du Conseil Municipal actuel qui désirent poursuivre, ainsi que de nouveaux candidats animés, comme nous, du désir d'agir pour le bien collectif.

C'est à vous, chers concitoyens et concitoyennes, que reviendra la responsabilité de choisir l'avenir de Villers-Semeuse et poursuivre le pari ambitieux de donner un nouvel élan à notre commune.

Fidèlement,

SOMMAIRE //

PAGE 4
THÈME 1
LES FINANCES

PAGE 5
THÈME 2
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PAGES 6 ET 7
THÈME 3
LES TRAVAUX ET L'URBANISME

PAGES 8 ET 9
THÈME 4
ANIMATIONS ET CULTURE

PAGES 10 ET 11
THÈME 5
LE SCOLAIRE, LE PÉRISCOLAIRE ET LE CMJ

PAGE 12
THÈME 6
LA VIE ASSOCIATIVE

PAGE 13
THÈME 7
LA VIE CITOYENNE

PAGE 14
THÈME 8
LA COMMUNICATION

PAGE 15
THÈME 9
LE CCAS

PAGE 16
THÈME 10
ARDENNE MÉTROPOLE

Magazine municipal de la ville de Villers-Semeuse
Hors-série - Bilan de mandat

Directeur de publication :
Jérémie Dupuy
Conception et réalisation graphique : Ludivine Canon,
Service communication
Couverture : Place roger Aubry
Tirage : 1 800 exemplaires
par la Sopiac Reprographie

Mairie
11 rue Ferdinand Buisson
08000 Villers-Semeuse
Tél. : 03 24 33 77 20

LES FINANCES

Les élus de Villers-Semeuse ont fait le choix de **maintenir la fiscalité** au cours de l'ensemble du mandat.

STABILITÉ 2014

des taux depuis

Taxe d'habitation : **9,03 %**

Taxe pour le foncier bâti : **12,17 %**

Taxe pour le foncier non bâti : **32,49 %**

Ce maintien a été rendu possible grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en poursuivant les efforts dans le domaine de l'investissement, **dans un contexte de baisse très significative des dotations de l'Etat.**



CE QUI FAIT -269 602 €, SOIT -86,33 % DE 2014 À 2019.

C'est un recul sans précédent que nous avons dû absorber tout en développant les investissements. L'équilibre a cependant été atteint. En effet, l'option retenue a été de terminer le remboursement de plusieurs emprunts en limitant le recours à l'endettement. Pour financer les projets, l'État, tout comme Ardenne métropole, ont été mobilisés pour obtenir des aides financières.

Malgré cette diminution des dotations, **nous avons maîtrisé nos charges courantes de fonctionnement et poursuivi nos efforts d'investissement** au cours de ces 6 années, c'est plus de 10 millions d'investissements qui ont été réalisés se décomposant ainsi :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS DE 2014 À 2019

VOIRIE	4 890 157 €
SCOLAIRE	3 366 951 €
SPORT ET JEUNESSE	1 426 842 €
CULTURE	100 728 €
SÉCURITÉ	104 328 €
DIVERS	576 534 €
TOTAL	10 465 540 €

SOIT UNE MOYENNE ANNUELLE DE 1 744 257 €

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable touche l'ensemble de notre vie quotidienne. Il s'agit à la fois d'une volonté politique mais aussi de **nouvelles pratiques** au niveau de la commune.



Une démarche quotidienne : cela commence par le tri systématique dans les différents services, la réduction de l'utilisation du papier et des impressions, l'utilisation de nombreux produits recyclés et l'achat de produits biologiques et écologiques pour l'entretien de l'ensemble de nos bâtiments.



Les diagnostics énergétiques des bâtiments communaux ont été développés afin d'optimiser l'isolation et de réduire la facture énergétique. Il s'agit de commencer par des gestes simples et d'impulser une prise de conscience collective.



Une recherche active de solutions d'économie d'énergie a été menée lors des travaux de remplacement des éclairages publics. **L'installation systématique du LED** dans nos éclairages publics ou nos illuminations (mairie ou de noël dans la commune) a été actée.



Remplacement des chaudières dans les écoles villersoises en 2015 pour réaliser des économies d'énergie.



L'extinction de l'éclairage public, la nuit, est un geste fort pour la diminution de la pollution lumineuse et ainsi le retour d'espèces animales, tout en réalisant des économies financières importantes

Le label « ville étoilée » a pu être ainsi obtenu pour récompenser notre action.



1★ EN
2018

L'acquisition de deux véhicules électriques aux services techniques démontre notre engagement à réduire notre empreinte carbone, à l'instar du **développement de pistes cyclables**, la mise en place d'abri-vélos et d'appuis-vélos dans les lieux stratégiques de la ville.



Une démarche « zéro pesticide » et « gestion différenciée » des espaces communaux a été engagée, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole et le bureau d'études ECO'LogiC. Ce programme a pour but de préserver notre santé, la ressource en eau, et s'inscrit dans une démarche plus large de développement durable et de préservation de la biodiversité.

Le « zéro phyto » est obligatoire depuis le 1er Janvier 2017 pour les communes et plus généralement sur l'ensemble des espaces publics, ce qui entraîne nécessairement une évolution paysagère de nos espaces. Nos agents continuent à faire le maximum pour entretenir la commune, tout en se formant à de nouvelles pratiques...

LES TRAVAUX ET L'URBANISME

Les travaux, et l'urbanisme en général, représentent une **charge importante dans le budget** d'une commune. La consultation des habitants nous a paru primordiale par le biais de la présentation des travaux. La participation des habitants aux réunions de chantier ont permis les remarques, suggestions et ajustements.

Les objectifs en termes de travaux réalisés ont été dépassés.



Rue Etienne Dolet et le lavoir par un chantier d'insertion



Aménagement du parvis de l'Église



Rue Jean Moulin



Rue Ambroise Croizat dans sa première partie



La place Roger Aubry, son parvis et les alentours



Rue Ferdinand Buisson

et se sont ajoutés :



Rue Marcel Picot



Rue Charles Prévost



Aménagement des trottoirs et stationnement rue Roger Gaignot et rue des Érables



Aménagement des entrées du cimetière



Création d'un giratoire au lotissement du Gros Caillou



Terrain synthétique et Hat trick

Rénovation des trottoirs relancée dans certaines rues. Plusieurs aménagements, dans la commune, ont été proposés en termes de stationnement et de sécurité routière : écluse rue Gambetta, rue Pierre Curie, traçage de places de parkings dans plusieurs rues, sécurisation de l'avenue Jean Jaurès...

Le poste EDF déconstruit est en cours de dépollution. A la fin de cette opération, la municipalité pourra se positionner sur le devenir de cette parcelle.



Le dépôt Ad'ap de patrimoine : nous avons été la première commune des Ardennes à déposer notre agenda d'accessibilité, afin de mettre aux normes l'ensemble de nos bâtiments municipaux qui reçoivent du public et de réaliser les travaux nécessaires progressivement.

L'entretien régulier de l'ensemble des bâtiments communaux a été réalisé. La rénovation complète du **bâtiment de l'ancienne Poste** a été entreprise afin de créer une Agence Postale Communale, avec un poste de Police Municipale.

Mise en place d'une Signalétique pour faciliter le repérage dans notre commune.



Les permanences d'urbanisme créées en début de mandat, ouvertes à l'ensemble des habitants pour les guider et les conseiller dans leurs réalisations.



Le plan local d'urbanisme (PLU) : Il a évolué pour permettre la réalisation de divers projets. Une révision est actuellement en cours d'élaboration.



ANIMATIONS ET CULTURE

Nous nous sommes attachés à assurer une **politique mémorielle** et à assurer le **renouvellement des animations** à destination de tous, notamment des familles. Ces moments rythment la vie de la commune et permettent à la population, toute génération confondue, de se retrouver dans des lieux conviviaux.



Les **cérémonies mémorielles** du 8 mai et du 11 novembre se sont étoffées avec le concours des établissements scolaires, la présence de l'harmonie SNCF et de l'association « Le miroir » avec des expositions réalisées par la mairie. De même pour le 13 et 14 juillet, des manifestations auxquelles nos concitoyens aiment participer.

MOMENTS FESTIFS ET SPORTIFS !



La Cavalcade Villersoise



La Fête et Feu d'artifice de Noël



La Villersoise Gourmande



La Journée du Jeu



Fête de la musique



Le Téléthon



Le Marché de Printemps

DES MANIFESTATIONS SOUTENUES ET ENCOURAGÉES



Les Fêtes des voisins



Accueil des « Ados animent l'agglo' »

DES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR TOUS



Évolution des « Marche et Course du cœur »



Création d'un Parcours de santé dans les ballastières



Création d'une course de 10 km « les Foulées Villeroises »



Un téléthon basé sur des défis sportifs



Remise en état complet du parcours sportifs de la commune



Accueil et accompagnement des Foulées roses du Sedan-Charleville

UNE CULTURE ET UN PATRIMOINE POUR TOUS

DE NOMBREUSES RÉALISATIONS



Mise en place de plusieurs « boîtes à livres » dans la commune pour faciliter l'accès à la lecture pour tous



Les Journées Européennes du Patrimoine



Accueil du « Forum consommer autrement »



Accueil du « repair café »



Organisation du Centenaire 1918-2018



La Journée des Arts à l'A.L.S.H.



Le parcours historique avec la vie de Charles Legay et de Roger Marche
Valorisation de Jules Leroux (exposition) et fresque sur le poste EDF



Mise en place d'une Médiathèque dans le cœur historique de la commune avec un agent à plein temps et un programme annuel riche en expositions, concerts, contes, animations diverses et variées.

LE SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE ET CMJ

Malgré les restrictions budgétaires, l'école et la jeunesse demeurent des postes prioritaires. Nous avons pu maintenir les **subventions** allouées par la municipalité à destination des élèves (matériel scolaire, sorties...) et apporter un **accompagnement** plus important aux **projets** des écoles. Le périscolaire et le CMJ ont évolué avec plus de responsabilités. Les **services « animation » et « garderie »** ont été réorganisés pour la sécurité des enfants et l'amélioration de leur accueil. Le Conseil Municipal Jeunes, nouvellement formé en 2014, a très rapidement été force de proposition. Il s'est révélé être un outil porteur pour l'apprentissage de la citoyenneté de nos jeunes élus.

POUR LES ÉCOLES



Participation financière pour les Projets Artistiques Globalisés, les classes transplantées, les « enfants du cinéma » et spectacles de marionnettes, les chocolats pour les fêtes, la sortie Cinéma à Noël ...



Convention signée avec le collège pour la restauration (circuit court), avec un coût du repas plus élevé mais de qualité supérieure



Support logistique pour les spectacles, kermesses, fêtes de fin d'année scolaire...



Équipement complet des classes de **Tableau Numérique Interactif**



Amélioration du cadre de vie des trois écoles, **rénovation** des classes mise en sécurité des accès et **renouvellement** du mobilier (préau Cites) ou des fenêtres et portes...



Préservation d'un poste d'ATSEM par classe pour les maternelles (5 ATSEM sur Villers)



Traçage d'une **piste cyclable** et d'une **piste de jeux**.



Équipement de nouveaux jeux extérieurs dans les cours d'école



Cadeau à chaque élève de CM2 d'une **clé USB** et d'un **dictionnaire** pour son passage au collège.



Accompagnement des **projets jardins** dans les écoles



LE PÉRISCOLAIRE



Mise en place et gratuité des Nouvelles Activités Périscolaires de 15h30 à 16h30 en 2014.



Retour de la semaine à 4 jours en septembre 2017.



Mise en place d'un service ALSH le mercredi toute la journée.



Tarifs raisonnables et accessibles aux garderies.

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

NOMBREUSES RÉUNIONS DES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES LE SAMEDI MATIN



Porteurs de nombreux projets :
citoyenneté, propreté,
développement durable.



Retour d'expérience
dans les écoles et
démocratie pédagogique.



Budget pour
réaliser leurs
projets.



Visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat



RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE :
écharpe, porte-documents ...



Participation au concours photos avec l'agence Rhin/Rhône



Participation active aux manifestations de la commune

LAVIE ASSOCIATIVE

Le budget global alloué aux associations a été augmenté. En effet, le tissu associatif constitue le **vivier** de notre commune. Il convient de les **accompagner** et les **soutenir** pour nos jeunes et moins jeunes mais aussi pour démontrer la vitalité de notre commune tout au long de l'année.



Augmentation du nombre d'associations
au cours de ce mandat

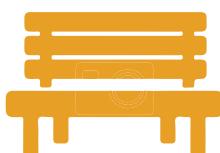
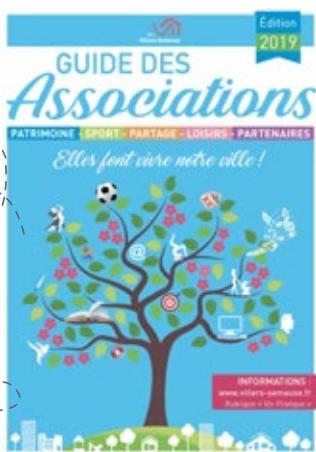


Hausse des subventions
attribuées aux associations sportives et culturelles



Maintien de la mise à disposition gratuite
des nombreuses installations sportives

Création, édition et distribution d'un **livret papier et numérique** présentant toutes les associations et les informations pratiques avec une mise à jour annuelle.



Achat de **nouveaux matériels** (tables de brasserie, bancs, vitabris...) dont les associations disposent gratuitement



Mise à disposition de salle de réunions



Rencontres et réunions avec les président(e)s d'association

Nouveaux équipements :
terrain synthétique



Transformation de la Kermesse du 1^{er} mai en lui donnant un axe : « **Forum associatif** »

LA VIE CITOYENNE

La création des Conseils d'habitants de 2014 à 2016 a permis à la population de s'exprimer à travers des représentants volontaires. Cependant, la formule a évolué vers les **Conseils Consultatifs de Quartier** à partir de 2017. Des citoyens référents peuvent ainsi collecter la parole des habitants et la transmettre.

L'objectif est d'associer les habitants le plus largement possible aux décisions municipales en recueillant leur avis, en dispensant de l'information et en apportant de l'aide.



Conseil consultatif de
quartier
DES INSTANCES CONSULTATIVES

- **Réunions 4 fois par an** par quartier pour faire connaître au conseil municipal toute proposition visant à améliorer la vie des habitants et débattre des projets municipaux concernant le territoire.
- **Création d'un budget participatif** en 2020 afin de recevoir les propositions des habitants en matière d'aménagement et de projets.
- **Participation aux opérations** « Nettoyons la nature » et « Marche et foulées du cœur »

Référencement Google



Les bâtiments communaux avec une adresse et boîte postale ont été référencés sur Google. Chacun peut ainsi trouver plus facilement nos bâtiments communaux (mairie, médiathèque, salle des fêtes, écoles, bâtiments sportifs etc...) avec les informations principales de l'entité (horaires d'ouverture, adresse, coordonnées, site web, avis...). Une mise à jour régulière est faite.

L'Agence Postale Communale

La création de l'APC a permis de maintenir la continuité d'un Service Public de proximité.



VILLE PRUDENTE

ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

1 EN
2018

Une sécurité routière pour une ville apaisée

L'obtention du label « Ville prudente » consacre les efforts de la municipalité pour neutraliser les incivilités routières avec la mesure phare du passage des rues de la commune à 30 km/heure puis la création d'écluses routières, de ralentisseurs et de giratoires.



Reporting citoyen

Grâce à l'application mobile, les habitants peuvent signaler les problèmes rencontrés en direct.



LA COMMUNICATION

Depuis 2014, la **communication** s'est diversifiée sur de nouveaux supports, notamment numériques. Cette entrée dans la modernité a permis à notre commune d'être récompensée. En 2019, Villers-Semeuse a reçu le label « 3@ » dans le cadre du label national Territoires, Villages et Villes internet.

Le souhait est de diffuser rapidement l'information et de susciter l'interactivité avec les citoyens et surtout de permettre l'entrée et le développement de notre commune dans la modernité. Elle est ainsi visible sur de multiples supports...



Modernisation du magazine municipal

Le magazine municipal de la commune de Villers-Semeuse paraît 4 fois par an avec un nouveau design depuis 2014. Il est distribué en boîte aux lettres à 1800 exemplaires par les conseillers municipaux.

Il est disponible sous format numérique sur notre site internet et notre application mobile.

4 FOIS PAR AN **1800** exemplaires format **PAPIER et NUMÉRIQUE** 



Création de la **Lettre de la Ville**

Cette feuille d'information de 2 pages paraît selon les besoins de communication. Le format est plus léger que le magazine.



Distribution **d'annonces ciblées** en boîte aux lettres

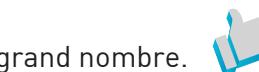
En fonction de l'actualité, les élus ou agents municipaux distribuent des flyers directement dans le quartier concerné.

Présence active sur les réseaux sociaux

Il était important d'être accessible au plus grand nombre.



Ville de Villers-Semeuse
@villerssemeuse



septembre
2014
f

décembre
2015
t

novembre
2018
in



Développement **d'un site internet** dynamique

En 2015, un nouveau site internet « www.villers-semeuse.fr » a vu le jour.
En 2017, le site actuel a été mis en ligne.



Lancement de l'**application mobile** « Villers-Semeuse »

Villers-Semeuse est la première commune ardennaise à avoir son application mobile.
Depuis 2018, elle est disponible sur smartphone et tablette sous Android et iOS.



Labellisée Ville Internet

Le label Ville Internet récompense les communes s'inscrivant dans une démarche numérique. Villers-Semeuse a été récompensée 3 années de suite grâce à son engagement dans une politique de dématérialisation des données et de l'information par la gestion quotidienne des données, son accompagnement numérique pour tous les âges et la création de supports d'informations pour les citoyens.

LE CCAS

Les actions du Comité Communal d'Action Sociale ont été **renforcées**. Ses missions sont assurées dorénavant par un agent qui dispose d'un bureau identifié, afin de garantir la confidentialité des échanges. De nouveaux services ont été proposés.

S'ENGAGER AVEC LES JEUNES



Poursuite des **ventes places de cinéma et de piscine** lors des vacances de juillet-août avec une prise en charge de 50 % par la commune.



Prise en charge de **60 euros sur la carte de bus** des lycéens de Villers-Semeuse sur les 80 euros. Les familles ne débourseront seulement que 20 euros.



Mise en place d'une politique de soutien **aux projets pour les étudiants** selon la situation sociale de la famille.



Avec la Jeunesse en Plein Air, aide financière dans le cadre des **départs en vacances**.

S'ENGAGER POUR NOS SENIORS



Les aides pour le « **foyer des anciens** »



Des **rencontres intergénérationnelles**



De nombreuses **actions de sensibilisation** : conduite, équipement ...



Un **service de portage** de documents à domicile, proposé aux seniors qui ne peuvent pas se déplacer à la médiathèque.



Les deux **repas annuels** et le **voyage** organisés par la municipalité



Un **système de transport** pour les personnes âgées ou à mobilité réduite fonctionnant deux fois par semaine.



Les **colis des anciens** avec une nouvelle formule dans une démarche de terroir, de circuit court et une remise plus conviviale avec une collation.

S'ENGAGER POUR LES FAMILLES



Accompagnement du CCAS : aide alimentaire, aide financière



Aide pour les **démarches administratives**



Engagement et suivi des dossiers de **micro-crédits** pour les administrés



Mise en place d'une **mutuelle communale**



Aide **logistique** à des associations qui interviennent sur notre commune : Les Restos du Cœur, Saint Vincent de Paul...

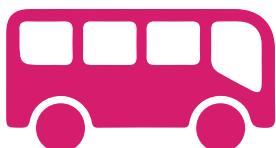
ARDENNE MÉTROPOLE

Nous avons défendu au cours de ce mandat nos **projets** et les **intérêts** de Villers-Semeuse à l'intérieur du conseil communautaire dossier par dossier dans le respect des autres communes.



**ARDENNE
METROPOLE**

n'a pas augmenté ses taux d'imposition comme la commune pendant 6 ans.



Les **dessertes en bus** de notre commune ont été améliorées et nous bénéficions aussi de **4 bornes électriques** et d'une **voiture en autopartage**.



Ardenne métropole a récupéré la **compétence et la gestion du pôle d'activité tertiaire**, rue Louise Michel. La quasi-totalité des terrains trouveront acquéreurs dès la fin de l'année 2019.



La **Fibre Optique** est déployée entièrement sur la commune de Villers-Semeuse.



Groupement de commandes pour le zéro phyto

: Adhésion permettant de mutualiser les études de désherbage et de plans de gestion différenciée des espaces verts.



La conteneurisation des ordures ménagères et du tri sélectif a eu lieu au cours du mandat.

Nos concitoyens bénéficient donc de deux conteneurs. Le ramassage des déchets verts a pu être maintenu pour les plus de 75 ans et les personnes en situation de handicap.



Notre terrain synthétique du complexe Roger Marche a bénéficié d'une subvention de 50 000 euros au travers des contrats de territoires.